



Branche
Industries pétrolières

Famille
Administration - Gestion

Sous-famille
Médico-social

DESCRIPTION

Assurer le suivi médical des salariés de l'entreprise et leur apporter conseil dans ce domaine. Participer, en liaison avec les acteurs de la santé, à l'analyse et à la prévention des risques afin d'améliorer les conditions de travail. Dans les situations d'urgence, dispenser les premiers soins et participer à l'organisation des secours.

ACTIVITÉS PRINCIPALES

- Réalisation périodique des examens médicaux ou sur demande de consultation médicale
- Organisation des surveillances médicales renforcées, prescription des examens spécifiques nécessaires
- Contrôle et suivi des expositions aux risques de différentes natures
- Études et propositions concernant l'aménagement des postes de travail et des locaux
- Planification, organisation et contrôle des actions de formation / information / sensibilisation à l'hygiène, la sécurité, la santé au travail
- Evaluation des risques professionnels
- Établissement du rapport annuel d'activité et de la fiche d'entreprise
- Échanges d'informations au CHSCT et lors des visites d'inspection du CHSCT
- Veille dans le domaine santé

SAVOIR-FAIRE

- Détecter un problème de santé, établir un diagnostic
- Élaborer un avis médical / des recommandations, relatifs à son domaine de compétence
- Définir et piloter des projets relatifs à son domaine de compétence
- Créer et développer une relation de confiance avec la personne et / ou son

Formation / Expérience professionnelle nécessaire

Diplôme de médecin - Spécialisation médecine du travail (certificat d'études spécialisées (CES) ou diplôme d'études spécialisées (DES) de médecine du travail ou équivalent)

Condition(s) particulière(s) d'exercice

Le médecin du travail bénéficie d'un statut spécifique défini par le Code du travail

entourage

- Orienter le salarié vers des spécialistes / lieux d'accueil spécialisés
- Sensibiliser et conseiller les interlocuteurs en matière de santé / hygiène / conditions de travail / prévention des risques
- Évaluer l'aptitude d'un salarié à tenir un poste de travail
- Traiter les situations difficiles ou critiques, les états de chocs des personnes et/ou des accidentés
- Choisir, adapter, utiliser des matériels, des équipements, des outils de travail ou / et de contrôle, afférents à son métier
- Définir et animer des présentations et des actions d'information et de formation
- Discerner les informations confidentielles de celles qui peuvent être communiquées en interne / externe
- Synthétiser des données et des informations et rédiger des documents dans son domaine de spécialité
- Utiliser les méthodes et outils de recherche et d'analyse de données quantitatives et /ou qualitatives

LES MÉTIERS ACCESSIBLES

- Spécialiste sécurité des personnes et risques industriels
- Spécialiste Hygiène Industrielle
- Coordonnateur(trice) Qualité, Hygiène, Sûreté, Sécurité et Environnement